



## **Des textes de lois venant menacer coup sur coup l'enseignement supérieur et la recherche**

La Fage et le Sgen-CFDT appellent à la mobilisation des agents et des étudiants le 10 décembre 2020 pour protester contre la Loi de programmation pour la recherche (LPR), le Projet de loi de finances 2021 (PLF), et la loi sécurité globale. Pour nos organisations, ces trois textes ne répondent pas aux attentes de la communauté universitaire et scientifique et contiennent des mesures que nous jugeons délétères.

- ***PLF et LPR : des financements décevants***

Les efforts financiers annoncés dans le PLF 2021 pour l'enseignement supérieur sont très insuffisants, alors que les effectifs étudiants ne cessent d'augmenter et continueront à augmenter dans les années à venir, et que les effets de la crise sanitaire ont entraîné des dépenses supplémentaires pour les établissements. Aussi, le passage à un enseignement en tout distanciel va entraîner des abandons massifs des étudiants également fortement impactés économiquement et psychologiquement. Cela nécessite un plan d'ampleur d'accompagnement des étudiants tant sur le plan pédagogique que social.

Mais encore, le PLF 2021 ne répond pas aux besoins criants des universités illustrés par exemple, par un taux d'encadrement qui ne cesse de se dégrader et rend de plus en plus difficile l'accompagnement des étudiants. La dépense moyenne par étudiant ne cesse elle aussi, de baisser. Cela creuse d'autant plus l'écart avec les étudiants des CPGE et porte atteinte directement à l'égalité des chances.

Par ailleurs, les agents de l'enseignement supérieur et de la recherche et les étudiants sont depuis de longues années en attente d'une Loi de programmation. Ils attendaient une augmentation forte des dotations de base des établissements, une diminution de la pression sur les équipes de recherche qu'engendre la multiplication des appels à projet (AAP) avec ses conséquences : précarisation des emplois scientifiques, course aux financements coûteuse en temps et en énergie, etc.

***Si les organisations signataires ont salué l'annonce de cette loi de programmation pour la recherche (LPR), les montants annoncés ne permettront pas d'atteindre l'objectif de 1% d'investissement de PIB consacré à la recherche avant 2030. De plus, l'effort n'est porté que sur les dernières années du plan, n'offrant aucune garantie quant à son application.***

- ***LPR : une remise en cause du fonctionnement de la recherche***

Pire encore, la LPR renforce une logique concurrentielle au sein de nos établissements, notamment par le biais des Chaires de professeur junior et par la multiplication des appels à projets comme mode de financement. La création de “CDI de mission” permettra quant à elle un recrutement sur la durée d’un contrat de recherche : il s’agit en fait d’un CDD déguisé !

Par ailleurs, la proposition de dérogations aux recrutements des maîtres de conférences et la suppression de la qualification pour le recrutement des professeurs d’université se font sans aucune concertation. Cette mise en question du rôle du CNU et des principes de transparence des procédures et d’égalité de traitement entre les candidats se fait de façon précipitée. Elle ne permet pas une réflexion saine et approfondie sur les processus de recrutements des enseignants-chercheurs.

- ***LPR et loi sécurité globale : une atteinte aux libertés***

Alors même que le rejet de la communauté universitaire s’est grandement manifesté, certaines mesures viennent menacer les mouvements de contestation. La LPR a ainsi intégré l’article 20 bis AA dont la formulation plus que floue peut représenter une menace pour les mouvements sociaux.

À cela s’ajoutent le projet de loi Sécurité globale et son article 24 qui interdit de diffuser des images (journalistes compris) de policiers, dans un contexte où la multiplication des violences policières (comme de toutes les violences) devraient au contraire faire l’objet de condamnations claires et de réponses fortes.

**C’est pour toutes ces raisons que les organisations signataires appellent les agents de l’enseignement supérieur à se mobiliser le 10 décembre pour :**

- Un plan d’urgence d’investissement pour l’enseignement supérieur et la recherche et plus particulièrement pour les universités afin de permettre en particulier un recrutement d’enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, de bibliothèques, ITRF, ITA et aussi de santé et sociaux, dès la rentrée universitaire de 2021 afin d’améliorer l’accompagnement des étudiants et faire face aux conséquences prévisibles de la crise sanitaire.
- Une réforme structurelle du modèle d’accompagnement social et financier pour les jeunes de moins de 25 ans et en particulier pour les étudiants.
- La suppression de l’article 24 de la loi sécurité globale.

**Nos organisations rappellent qu’investir dans la formation et la recherche n’est pas une dépense ou un effort financier, mais un investissement pour l’avenir.**